# Épitaphe

On ignore généralement les conditions de rédaction d’une épitaphe ; son caractère autobiographique est donc la plupart du temps incertain : une inscription à la première personne peut émaner d’un défunt ayant pris soin de composer de son vivant sa propre épitaphe, mais peut aussi avoir été rédigée par des proches ayant choisi de faire « parler le mort ». Comme tout écrit posthume, l’épitaphe autobiographique échappe au contrôle de son auteur et demeure soumise à la censure des vivants, qui peuvent la remanier à leur guise lorsqu’ils la jugent imparfaite ou trop provocatrice, tout en conservant la première personne. […]

## Bibliographie

*Tombeaux romains. Anthologie d’épitaphes latines*, traduit du latin et préfacé par Danielle Porte, Gallimard, 1993.

*Tombeaux grecs. Anthologie d’épigrammes*, textes choisis, traduits du grec et préfacés par Denis Roques, Gallimard, 1995.

---

Auteur(s) de l'article:
Le Callet Blandine

Page:
305-306

Mots-clés:
Fragment
Mort

Pour citer cet article:

Le Callet Blandine, « Épitaphe », dans *Dictionnaire de l’autobiographie*, dir. F. Simonet-Tenant, avec la collab. de M. Braud, J.-L. Jeannelle, P. Lejeune et V. Montémont, Paris, Champion, 2017, p. 305-306, en ligne, URL : https://ecrisoi.univ-rouen.fr/dictionnaire/epitaphe, page consultée le 17/07/2025.